

# LE JOURNAL DE LA VENDEE

Le mensuel du Conseil Général



## Marée noire : La Vendée prend les devants

Rien ne permet aujourd'hui d'affirmer que la Vendée sera victime d'une nouvelle marée noire. Il n'en reste pas moins que le sort du département est suspendu aux caprices des vents et des courants, puisqu'il reste encore quelques 50 000 tonnes de fioul dans les cuves du Prestige. C'est pourquoi l'Assemblée départementale a pris toutes les mesures susceptibles de mener un nouveau combat contre une éventuelle marée noire. Derrière le Conseil Général, qui a mis sur pied un vaste plan de défense de 5,9 millions d'euros, c'est tout le département, marins-pêcheurs en tête, qui est paré à

intervenir à la première alerte : flotte anti-marée noire, brigades de volontaires, engins de nettoyage, équipements de secours ... Philippe de Villiers a cependant indiqué qu'il demandera à l'Etat, au FIPOL et aux responsables du naufrage, le remboursement intégral des sommes engagées et que, si la Vendée devait être finalement touchée, des actions en justice pour réparation des préjudices subis seraient intentées contre les responsables de la catastrophe. Description d'un dispositif sans précédent pour éviter que la Vendée ne revive un Erika II.

**A lire :** P 2-3

- Une flotte qui révolutionne la lutte anti-marée noire
- Erika-Prestige : l'histoire bégaye
- Un plan de défense de 5,9 millions d'euros
- 400 volontaires prêts à intervenir sur les plages
- Philippe de Villiers : "nous suivons l'évolution des événements au jour le jour".

**S O M M A I R E**

..... Page 4

• **Contrats littoraux**  
Un nouvel outil pour préserver et valoriser la côte vendéenne

..... Page 6

• **Vendéopôle Atlantique**  
Le parc d'activités s'agrandit

..... Page 7

• **ObjectiFilm**  
Les jeunes Vendéens font leur cinéma

..... Page 8

• **Boistissandeau**  
Une maison d'accueil pour les personnes âgées et leurs enfants handicapés

..... Page 8

• **Collège Jean Rostand**  
L'établissement herbretais fait peau neuve

..... Page 10

• **Spectacles de Vendée**  
Américan Gospel à Montaigu et à la Boissière

..... Page 11

• **Cédéthèque de Montaigu**  
La 1<sup>ère</sup> cédéthèque vendéenne ouvre en mai

### Contournement sud de la Roche Partie...presque gagnée

ASF a décidé de financer les travaux du contournement sud de la Roche sur Yon. C'est le Conseil Général, soutenu par Gilles de Robien, qui avait eu l'idée de solliciter l'entreprise ASF afin de débloquent ce dossier gelé depuis longtemps. Il reste au Conseil d'Etat à se prononcer sur la légalité de la procédure. Réponse début 2003. (Page 4.)



### Réduction des quotas de pêche Le verdict est tombé !

Nouveau coup dur pour les pêcheurs vendéens bien décidés à ne pas se faire marcher sur les bottes ! La Commission de Bruxelles a décidé de réduire une fois encore les quotas de soles pour les deux années à venir. Largement soutenus par les élus vendéens, les pêcheurs se sont mobilisés en masse ces derniers mois, pour manifester leur désaccord. Grâce à cet effort collectif, la réforme qui prévoyait une réduction de 50% des quotas a été finalement revue à 5%. Un soulagement qui n'est hélas que provisoire pour les pêcheurs, car la Commission prévoit

déjà de nouvelles mesures, visant à restreindre encore les captures de poisson dans les eaux de l'Union.



# Marée noire : la Vendée prend les devants

« Plus jamais ça ! » n'avait-t-on cessé d'entendre suite au naufrage de l'Erika. Pourtant, trois ans après, en novembre 2002, le même scénario catastrophe se joue au large des côtes espagnoles. Deux mois après le naufrage, la Vendée est prête à intervenir. Mais cette nouvelle marée noire est sournoise. Se déplaçant au gré des vents et des marées, ses conséquences pour le département sont aujourd'hui imprévisibles.

Le 19 novembre dernier, le pétrolier Prestige sombrait au large des côtes galiciennes. En se brisant, il commençait à libérer les 77 000 tonnes de fioul lourd contenues dans ses soutes. Echoué à 3 500 mètres de fond, il rend les opérations de démazoutage direct impossibles... Un mois après le drame, les premières nappes touchent les côtes françaises après avoir souillé le littoral espagnol. Face à ce nouveau scandale, dû principalement à l'impuissance d'une Europe qui n'a pas su, malgré ses promesses, prendre les dispositions qui s'imposaient après l'affaire de l'Erika, tous s'unissent pour éviter le pire, avec les moyens du bord.

## La Vendée et les Vendéens sur le pont

Dès le chavirage du Prestige le 19 novembre 2002, le Conseil Général a mis en place un véritable plan de défense de son littoral. Le

samedi 4 janvier 2003, les premières galettes font leur apparition sur les côtes vendéennes à l'île d'Yeu après avoir souillé le Golfe de Gascogne. La Vendée, qui depuis trois ans



s'est prémunie contre une éventuelle marée noire, passe rapidement à l'action. Elus, pêcheurs, bénévoles... La réactivité et le dynamisme des Vendéens ne se font pas

attendre pour défendre les 250 kilomètres de littoral.

## Des conséquences imprévisibles pour le département

Il est encore difficile de prévoir quand et comment la Vendée sera touchée par la marée noire, mais toutes les mesures ont d'ores et déjà été prises pour protéger le département. En effet si les conditions de ce nouveau naufrage sont similaires à celles de l'Erika, ses conséquences pour la Vendée sont aujourd'hui imprévisibles. Durant combien de temps le département sera-t-il susceptible d'être souillé ? La pollution se fera-t-elle par grandes plaques ou par boulettes de fioul ? Ce qui est sûr, c'est que le plan de défense mis en place par le Conseil Général permettra, en cas de nouvelle marée noire, de mobiliser le plus rapidement possible des moyens de lutte efficaces.

## Nouvelle flotte vendéenne : Une révolution dans la lutte anti-marée noire

Trois ans après le naufrage de l'Erika une véritable flotte vendéenne anti-marée noire est en place pour protéger le littoral vendéen : 210 marins volontaires, 30 chalutiers et 100 chaluts « thomsea » financés par le Département sont prêts à prendre la mer à la première alerte. Du jamais vu dans un département.

### La Vendée s'équipe depuis trois ans

La Vendée n'a pas oublié l'Erika. Echaudée par ce naufrage catastrophique, le manque de moyens disponibles, et le peu de décisions prises contre les pétroliers poubelles, le département a décidé de s'équiper dès 1999. C'est ainsi que le Conseil Général de Vendée s'est associé avec Thierry Thomazeau, armateur de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, pour mettre en place un système inédit, ayant pour but de « chaluter » les résidus d'hydrocarbures avant qu'ils ne rejoignent les plages.

### Un chalut breveté "Thomsea-Vendée"

C'est en décembre 2002 que le chalut prototype « Thomsea-Vendée » a vu le jour (cf. encadré). Le chalutage est une technique de pêche au

filet. Deux chalutiers tractent un grand filet, appelé chalut, dont l'ouverture mesure jusqu'à 30 mètres. L'idée de Thierry Thomazeau a été d'utiliser cette même technique pour récupérer le fioul répandu en mer. Il lui a donc fallu mettre au point des filets adaptés qui laissent passer l'eau et retiennent les hydrocarbures.

### 30 chalutiers et 210 marins

Alors que les experts étaient tout d'abord sceptiques face au projet, les chaluts Thomsea-Vendée ont été agréés par la Marine Nationale dès leurs premiers essais. Aujourd'hui, 210 marins constituant une flotte de 30 chalutiers se sont portés bénévoles pour partir en mer à l'assaut des plaques de pétrole. Le 13 janvier, les deux premiers bateaux de cette flotte vendéenne, le Melpomène et le Vent de Galerne, ont rejoint la flottille antipollution européenne avec des chaluts Thomsea à leur bord. Avec un seul chalut, ils ont récupéré près de 4 tonnes de fioul sous forme de nappes, au large des côtes de l'Aquitaine. « C'est énorme quand on sait qu'une tonne de fioul récupérée en mer correspond à dix tonnes de déchets sur terre », explique Gérard Faugeron, Conseiller général des Sables

d'Olonne. 100 chaluts de ce type seront construits pour la Vendée, afin de constituer au large des côtes un véritable cordon sanitaire.

La Vendée ne gardera pas l'exclusivité des Thomsea-Vendée. L'amiral Gheerbrant, préfet maritime de la côte atlantique, prévoit d'utiliser cette innovation vendéenne pour préserver la totalité des côtes françaises. Au total, c'est près de 600 chaluts qui devraient sortir des usines, et être distribués dans de nombreux ports de la façade atlantique.

### Un système inédit : le Thomsea-Vendée

Le nouveau Chalut, qui s'appelle Thomsea-Vendée, permet un ramassage sur 25 mètres de largeur et 30 mètres de longueur. Il présente 3 innovations majeures :

- Un système d'enrouleur permet aux marins de continuer à pêcher tout en patrouillant avec trois chaluts Thomsea à leur bord. Les bateaux sont donc opérationnels très rapidement.

- Grâce à des boudins flottants, le Thomsea reste à plus de 40 cm au-dessus du niveau de la mer. Même par mer agitée, il est donc efficace.

- Les chaluts sont jetables grâce à l'utilisation de matériaux légers et peu chers. Après utilisation, ils se referment comme des sacs et peuvent être trainés par le chalutier.

### Interview



**Thierry Thomazeau : Les marins pêcheurs vendéens en première ligne**

Thierry Thomazeau est armateur dans le port de Saint-Gilles-Croix-de-Vie. Président du comité local de pêche de Saint Gilles, il a aussi fondé l'association Marée Bleue et créé les chaluts « Thomsea-Vendée » capables de récupérer le fioul en mer.

### Pouvez-vous nous expliquer pourquoi ce sont des marins pêcheurs qui sont en première ligne ?

La mer c'est notre métier et nous sommes sensibles à l'environnement qui nous fait vivre : la mer est comme notre jardin ! Lors du naufrage de l'Erika, les marins pêcheurs de Saint-Gilles-Croix-de-Vie ont décidé de s'unir pour trouver des solutions au problème des marées noires. Pour utiliser les chaluts Thomsea-Vendée que nous avons créés, nous devons effectuer les mêmes gestes quotidiens que lorsque nous pêchons. C'est simple, sans risque, et ça a fait ses preuves.

### Aujourd'hui, comment envisagez-vous l'avenir ?

Notre association va rester active. Je crois que l'on peut dire « plus jamais » si on s'en donne les moyens... Je vous assure que si l'Etat ou même la Commission Européenne ne prennent pas de dispositions face aux pétroliers poubelles nous, marins pêcheurs, le ferons. Nous n'acceptons plus que ces navires à risques passent au large de nos côtes, et mettent en péril notre activité et notre cadre de vie. Professionnels de la mer, nous sommes capables de juger de l'état d'un bateau. À l'avenir, nous n'hésiterons pas à arraisonner les bateaux délabrés pour les empêcher de croiser au large de nos côtes.



# Plan de défense : Le Conseil Général avance 5,9 millions d'euros



Dès l'annonce en décembre de la nouvelle catastrophe, la Vendée a pris les devants. Etat des lieux, financement de la protection du département... 5,9 millions d'euros seront débloqués pour couvrir les frais, si nécessaire.

L'Assemblée départementale s'est réunie en séance extraordinaire le vendredi 10 janvier 2003 afin de voter une série de mesures pour lutter contre la marée noire. Un crédit de 5,9 millions d'euros a été proposé à l'Assemblée Départementale afin de couvrir les frais d'une lutte éventuelle contre la marée noire. Cette somme pourra ainsi financer la construction des chaluts "Thomsea-Vendée" et l'achat des outils nécessaires pour récupérer les boulettes échouées sur le littoral. Elle sera aussi utilisée pour rémunérer les personnes qui prendront en charge le nettoyage.

## Ce n'est pas au contribuable de payer

Mais Jean de La Rochethulon, président de la commission des Finances, a expliqué que ce n'était pas au contribuable vendéen de

payer. « L'Etat devra prendre en charge cette nouvelle catastrophe, ainsi que le FIPOL. Mais ce sont surtout à l'affréteur et à l'armateur du Prestige d'assumer leurs erreurs ». C'est pourquoi maître Perez, huissier de justice, a procédé à un état des lieux du littoral vendéen. Avec une équipe d'huissiers, ils ont sillonné la côte et constaté la propreté de ses plages.

## La Vendée s'est portée partie civile

Aujourd'hui, alors que des boulettes sont déjà apparues sur les plages de l'île d'Yeu, ce constat sert de « témoin » pour prouver que le littoral vendéen était impeccable avant la catastrophe du Prestige. La Vendée s'est d'ores et déjà portée partie civile. Lors du naufrage de l'Erika, cette démarche avait déjà permis au Département d'obtenir un remboursement des frais qu'il avait engagés.



# 400 volontaires pour une brigade vendéenne "plages propres"

Si la flotte anti-marée noire est efficace pour récupérer des nappes de pétrole en mer, les boulettes, petites et souvent invisibles, peuvent encore rejoindre nos côtes. C'est de cette façon que, suite aux forts vents d'ouest durant la période de Noël, les premières boulettes de fioul ont atteint le littoral vendéen le 5 janvier.

Dès l'arrivée des premières boulettes sur le littoral vendéen le 7 janvier, le Département a annoncé les mesures prises pour lutter contre une marée noire sporadique, qui ne pourra être complètement arrêtée par la flotte anti-marée noire.

## Des rondes de bénévoles

Dès que l'état d'alerte a été lancé, des bénévoles se sont mobilisés pour sillonner les plages afin de repérer d'éventuelles souillures et de donner l'alerte. Ce sont eux qui, le 5 janvier, durant une de leurs rondes quotidiennes ont vu les premières boulettes arri-

ver à l'île d'Yeu. Le département a ainsi pu réagir vite et enclencher une nouvelle série d'actions.



## Brigade « Plage propre »

Afin d'être efficace et d'effectuer un travail ordonné, une brigade « plages propres » constituée de 400 volontaires rémunérés a été mise en place. Ces volontaires seront mobilisables à tout instant, selon le principe de fonctionnement des pompiers bénévoles. Bénéficiant d'un contrat de trois mois et d'une indemnisation basée sur le SMIC

revalorisé de 30 %, ils seront encadrés par des agents du Département.

Cette décision a aussi pour objectif d'assurer la sécurité de ces personnes volontaires. Dans cette optique, un matériel adapté leur sera fourni, et ils recevront des consignes précises.

## Des outils adaptés

Du matériel pour les volontaires et les professionnels qui s'occupent de la dépollution des plages a donc été acheté. Bien sûr les fournitures simples ont d'abord été acquises : pelles, seaux, râpeaux et tenues vestimentaires de protection (combinaisons, masques, bottes, gants...).

Des cribleuses ont également été mises à la disposition des communes. Ces tracteurs, pouvant rouler sur le sable, sont équipés d'un système de ramassage sélectif : ils font la différence entre le fioul, qu'ils gardent, et le sable, qu'ils rejettent sur la plage.

## Point de vue



**Philippe de Villiers,  
Président du Conseil  
Général**

## La Vendée est-elle prête à contrer une nouvelle marée noire ?

Depuis l'annonce du naufrage du Prestige, nous suivons l'évolution des événements au jour le jour. L'Assemblée départementale, au cours d'une session extraordinaire, a mis sur pied un vaste plan de défense, auquel nous consacrerons 5,9 millions d'euros.

Grâce aux marins pêcheurs vendéens, nous disposons d'une flotte de 30 chalutiers dotés du système Thomsea-Vendée, prêts à prendre la mer pour contrer la première nappe de fioul qui menacerait nos rivages. Cependant, ce procédé inédit n'exclut pas totalement l'arrivée sur nos plages de boulettes de pétrole, trop petites pour être récupérées par les chaluts.

C'est pourquoi nous avons mis en place la « brigade vendéenne plages propres », composée de 400 volontaires équipés d'un matériel de protection et de nettoyage adéquat. Eux aussi sont prêts à intervenir à l'arrivée des premières boulettes sur notre littoral.

## La situation actuelle est-elle comparable à celle de l'Erika ?

Non, dans la mesure où en 1999, nous avons été confrontés à une catastrophe écologique frontale et de grande ampleur. Pour l'instant, les conséquences du naufrage du Prestige pour la Vendée sont encore minimes. Mais nous sommes en face d'une pollution diffuse et étalée, susceptible de ne toucher notre département que dans un, deux, voire six mois.

C'est pourquoi il ne faut pas relâcher notre vigilance, et être préparé à toute éventualité. Les Vendéens l'ont d'ailleurs bien compris, puisque malgré la propreté de nos plages, plus de 300 personnes se sont inscrites dès la deuxième journée de mise en service du numéro vert mis en place par le Conseil Général, destiné à former les équipes de volontaires.

## Quelles leçons tirer de ce nouveau naufrage ?

L'heure est plus à l'action qu'à la réflexion. Ceci dit, à l'évidence, personne n'a eu le courage de prendre les mesures qui s'imposaient après le naufrage de l'Erika.

Les navires-poubelles continuent de croiser au large de nos côtes en toute impunité. Devant une telle somme d'irresponsabilités, la Vendée n'hésitera donc pas à réclamer des dommages et intérêts si son littoral devait être souillé. C'est d'ailleurs pour cela que nous avons, dès la mi-décembre, fait effectuer par huissiers un constat de propreté des plages de notre département. Enfin, je tiens à souligner toute la valeur des pêcheurs vendéens, qui n'ont pas hésité à prendre la mer dès la première menace, et qui s'apprentent à repartir à la moindre alerte. Leur attitude, courageuse et pleine d'énergie, est une réponse cinglante faite à tous ceux qui, ces derniers temps, ont accusé leur profession d'être à l'origine de la pollution maritime.

## ... Erika, Prestige : l'histoire begaye

On se rend compte que les deux pétroliers ont une histoire similaire et qu'elle est basée essentiellement sur des critères financiers :

	<b>l'Erika</b>	<b>Prestige</b>
Age	: 25 ans	26 ans
Lieu de construction	: Chantier naval japonais	Chantier naval japonais
Propriétaires	: 7 différents	plusieurs (à déterminer)
Pavillon	: Malte *	Bahamas *
Type de coque	: à coque simple ** (184,4 m)	à coque simple ** (250m)

\* Malte et Bahamas sont tous les deux des pavillons de complaisance, c'est à dire qu'ils représentent une nationalité fictive qui évite à l'armateur de payer des impôts

\*\* Une nouvelle réglementation prévoit la généralisation des doubles coques. Elle s'appliquera en juillet 2003 ou février 2004, laissant aux pétroliers à coque simple quelques mois de navigation supplémentaires

Ces deux naufrages ont eu lieu lors de grosses tempêtes. Mais les dégâts engendrés par le Prestige sont beaucoup plus grands

et difficiles à gérer. En effet, ce dernier contenait 77 000 tonnes de fioul contre 31 000 pour l'Erika, et son épave est des-



endue à 3 600 mètres, rendant les opérations de pompage impossibles. L'Erika n'était qu'à 120 mètres de profondeur...

# Pour un littoral propre et accueillant

Afin de protéger et de continuer à valoriser le littoral vendéen, le Conseil Général propose aux communes un « contrat environnement littoral ». Tout un programme pour relever le défi d'un département toujours plus accueillant et agréable à vivre.



La côte vendéenne est l'une des moins bâties et des plus préservées de l'ouest de la France. Cependant, sa sauvegarde n'a pas toujours été d'actualité : développement anarchique des constructions, non-respect des espaces naturels... Or, il convient de rappeler que 82% de la capacité d'accueil en Vendée se situe sur la côte et que notre département est en passe de devenir le plus touristique de France. Soucieux de s'associer aux communes pour conserver toute la valeur écologique et économique de ce littoral (cf. encadré), le Département innove, en créant le contrat environnement littoral. Le 9 décembre 2002, le projet a été présenté devant 500 personnes venues des trente communes qui bordent le littoral vendéen.

## Faire de l'environnement la priorité

Ces contrats donneront aux communes les moyens de valoriser et de protéger leur patrimoine naturel. Après un état des lieux, la commune et le Conseil Général fixeront des objectifs afin de mettre en œuvre des actions

autour de trois axes principaux : protection des espaces naturels sensibles, embellissement des communes côtières, amélioration

et intégration des équipements d'accueil touristique (cf. encadré).

Chaque contrat sera donc différent puisqu'il sera fonction des besoins de la commune. En échange de l'aide offerte, les maires devront s'engager sur des actions spécifiques comme la préservation et la réhabilitation du patrimoine balnéaire, la suppression des publicités à l'entrée des villes ou l'intégration paysagère des parcs résidentiels, de loisirs et de camping.

## 15 millions d'euros pour les contrats littoraux

Conscient du défi et soucieux d'apporter des solutions concrètes, le Département a d'ores et déjà prévu d'investir 15 millions d'euros dans ce projet. Il subventionnera donc jusqu'à 30% des dépenses engagées par les communes dans la limite où elles ne dépassent pas 1,5 millions d'euros. De son côté,

### 3 actions pour mettre en valeur le littoral

- 1- Protéger les espaces naturels sensibles  
Doublé en 10 ans, les espaces protégés  
Aménager, entretenir et ouvrir au public ces espaces protégés  
Récupérer les déchets des bateaux de plaisance ...
- 2- Embellir les communes côtières  
Rénover les façades de front de mer  
Aménager des promenades portuaires  
Supprimer les friches industrielles, les supports publicitaires non réglementaires...
- 3- Améliorer et intégrer les équipements d'accueil touristique  
Améliorer la signalisation touristique  
Aider à la mise en valeur du sentier des douaniers  
Améliorer les équipements d'accueil sur les plages (parking, sanitaires)...



Bruno Retailliau, vice président du Conseil Régional, a annoncé que la Région s'engagerait à cette même hauteur pour chaque contrat. « Notre patrimoine doit être soigneusement protégé si nous voulons qu'il continue à garder son charme et son attrait, c'est l'objectif de ce contrat environnement littoral » conclut Jean Claude Merceron, Président de la Commission du Patrimoine, de l'Environnement et des Transports.

### Le littoral vendéen : 250 km de richesses naturelles

Le littoral vendéen, long de 250 Km, borde 28 communes et génère une grande activité touristique. D'après une enquête réalisée par le comité départemental du tourisme en 2001, le premier critère de choix des touristes séjournant en Vendée est l'attrait de la mer et des plages.

C'est ce qui fait que la Vendée est le département le plus touristique de la façade atlantique. Ce résultat n'est pas le fruit du hasard.

Seulement 1/4 de sa côte est urbanisée et les 3/4 restants présentent des paysages diversifiés, propres et sûrs : plages, forêts, dunes, falaises et marais. Cette diversité constitue la richesse d'un environnement qu'il convient de préserver.

## Lancement d'une seconde décennie de l'Arbre : c'est officiel !

Malgré un bilan largement satisfaisant, le Conseil Général de la Vendée a décidé de donner un nouvel élan au reboisement du département en lançant, cette année, une nouvelle décennie de l'arbre.

Afin de favoriser le reboisement en Vendée, une décennie de l'arbre avait été lancée en 1989. Cette opération fut d'une efficacité spectaculaire puisqu'en 13 ans, 6 millions d'arbres ont été plantés. Et pour donner un nouveau souffle à cette action en faveur de l'environnement, une nouvelle décennie est inaugurée cette année.



### Nouvelle décennie, nouvelles actions

L'inauguration de cette nouvelle décennie de l'Arbre a eu lieu le 25 Novembre sur la commune de Saint-Cyr-des-Gâts où 1000 enfants des écoles se sont rendus pour participer à une vaste opération de plantations.

En 2002, 500 000 arbres ont été plantés en Vendée. Pour prolonger ces efforts en faveur de l'environnement, de nouveaux projets voient le jour. Avec le concours de la Chambre d'Agriculture, des actions de formation à la plantation et de sensibilisation au respect de l'environnement ont été mises en place.

Ces séances, plus particulièrement destinées aux agriculteurs qui s'apprennent à planter sur leurs exploitations pendant l'hiver, seront notamment axées sur la protection de la haie.

Par ailleurs, le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) étudie actuellement un grand projet de densification du bocage vendéen, qui sera mené en collaboration avec le Département.

Il s'agit notamment de donner un nouvel élan à la plantation de haies dans le bocage, qui produisent un effet coupevent indispensable aux cultures.

### Quelques chiffres :

- 6 millions d'arbres plantés ces 13 dernières années.
- 500 000 arbres plantés en 2002.
- 120 000 arbres replantés depuis la tempête (350 000 en 2004).

## Faune et flore vendéennes : Arrêt sur images !

À la demande du Conseil Général, le cinéaste Philippe Garguil, chef opérateur du *Peuple Migrateur*, a accepté de monter un film sur les richesses de la faune et des espaces naturels vendéens.



Ce film, qui sera tourné en numérique sur une période d'un an et demi à deux ans, aura deux objectifs. D'abord, promouvoir la beauté et la diversité de notre patrimoine naturel. Ensuite, faire œuvre de pédagogie en incitant les specta-

teurs à protéger et entretenir ces espèces et espaces fragiles. Tourné dans le bocage, dans les plaines ou sur le littoral, ce film sera une véritable vitrine du paysage vendéen et de la faune qui l'anime.

Photographe naturaliste, illustrateur, collaborateur de revues prestigieuses (comme *Géo*, *Terre Sauvage* ou *Grands Reportages*), Philippe Garguil a réalisé une vingtaine de films qui lui ont valu de nombreux prix internationaux.

Le Département lui avait déjà confié la réalisation de trois de ses films, dans le but de sensibiliser le grand public à la protection de l'environnement vendéen. *Les Secrets de l'Etang* en 1992, *La Haie Milieu de Vie* en 1993, et *Les Quatre Saisons de l'Arbre* en 1995 ont connu de nombreuses diffusions à la télévision.

## Véronique Besse, Présidente du Vendéopôle du Haut Bocage

Réunis le 28 Novembre dernier aux Herbiers, les représentants du Conseil Général et des communautés de communes de Pouzauges, Mortagne sur Sèvre, Saint Fulgent et les Herbiers ont annoncé officiellement la création du syndicat mixte du Vendéopôle du Haut-Bocage.

Véronique Besse, conseiller général du canton des Herbiers en sera la présidente. Par sa position stratégique près du futur échangeur autoroutier des Herbiers, ce site de 42 hectares réunit tous les atouts qui lui permettront d'attirer des entreprises de l'extérieur. Ce Vendéopôle, véritable moteur du développement économique de la Vendée, devrait ouvrir d'ici un an.

## Nouveau département à l'IUT de la Roche

La création d'un nouveau département à l'IUT de La Roche-sur-Yon « Génie des télécommunications et des réseaux », est actuellement en projet. Une excellente initiative quand on sait que ce secteur est très porteur et que cette formation n'existe pas dans la région des Pays de la Loire ». En effet, ce nouveau cursus formerait les étudiants aux technologies et aux méthodes de travail liées à Internet. La réalisation de ce projet permettrait de développer le réseau de formations supérieures, grâce auquel 6000 étudiants se forment déjà en Vendée.

# Réduction des quotas de soles : un simple sursis pour les pêcheurs vendéens

**Fin décembre 2002, après cinq jours de négociations, les quinze ministres européens de la pêche sont arrivés à un accord sur la réduction des quotas de pêche pour les deux années à venir.**

Depuis les six derniers mois, sur l'immense scène de la Pêche, deux grands acteurs se partagent la réplique. D'un côté, la Commission Européenne de la Pêche conduite par Franz Fischler, qui se base sur des contrôles visiblement inefficaces et craint, sans en avoir pourtant la certitude, un épuisement des stocks de poisson dans les eaux de l'Union. Solution préconisée : une nouvelle réduction des quotas de pêche. De l'autre, les pêcheurs, lassés de voir leurs quotas réduits chaque année sans jamais être consultés, alors qu'ils sont les plus à même d'estimer avec justesse la ressource des fonds marins.



## Des prévisions alarmantes

Fin 2002, la Vendée, premier département du littoral Atlantique pour les débarque-

ments de sole, était donc dans l'expectative. En effet, la perspective de réduire de 50%, en 2003, les quotas de soles, soit plus de la moitié des tonnages pêchés, inquiétait fortement les pêcheurs vendéens, concernés au premier chef par le drame qui se profilait. En effet, pour tous ceux dont la pêche à la sole reste l'activité principale, une telle diminution des quotas correspondrait à diminuer brutalement de 70% leur chiffre d'affaires. Un sacrifice douloureux que les élus vendéens ne pouvaient accepter. En conséquence, et pour empêcher qu'une telle orientation soit approuvée, l'Assemblée départementale a demandé au Commissaire européen de la Pêche de prendre en considération l'angoisse des marins pêcheurs vendéens qui craignent plus que jamais pour leur avenir, et souhaitent réaffirmer leur droit légitime à vivre du produit de leur pêche.

## Rapport Souchet : une planche de salut pour les pêcheurs

De son côté, le député européen Dominique Souchet réclamait, dans un rapport présenté au Parlement Européen à la fin de l'année 2002, qu'un véritable dispositif d'évaluation des stocks soit mis en place. « Il ne faut pas permettre que des décisions graves soient prises sur la base de critères imprécis » écrit-il. La politique qui consiste à réduire indéfiniment les quotas de pêche n'apporte selon lui « aucune garantie d'efficacité ». Si elles ne sont pas étayées par une réelle étude d'impact, « rien ne prouve que de nouvelles réductions seront bénéfiques pour l'environnement ». D'autre part, le rapport préconisait que la Commission revienne sur sa décision de supprimer les aides publiques en faveur de la modernisation ou du renouvellement de la flotte de pêche. Toute modernisation est un facteur de surpêche, veut faire croire Bruxelles. Mais à ce sujet, le député européen affirme son désaccord et estime que la Commission fait « fausse route ». Car bien au contraire, la modernisation des navires est la garantie d'une meilleure sécurité des hommes en mer et d'une meilleure sélectivité des engins de pêche. L'aide publique à la modernisation des navires de pêche est donc, selon lui « parfaitement compatible avec la préservation de l'environnement ».

Grâce à l'action conjuguée des pêcheurs et des élus vendéens à l'œuvre depuis six mois, la réforme qui prévoyait une baisse si conséquente a finalement été ramenée à 5% par les ministres européens. Malgré cela, les chiffres se font l'écho d'une situation difficile : en quatre ans, les quotas de soles auront été réduits de 40%. De plus, cet accord donne un simple sursis d'un an aux pêcheurs : dès 2004, toute aide publique au renouvellement de la flotte sera interdite. Si les pêcheurs sont soulagés par cette réforme qu'ils pensaient plus drastique, ils modèrent cependant leur enthousiasme. En effet, la Commission Européenne de la Pêche pourrait rapidement envisager de nouvelles mesures techniques, concernant notamment l'augmentation des maillages des filets... mesure visant à rendre la pêche plus difficile encore. Une nouvelle qui laisse donc présager un répit de courte durée.



## Sursis pour la pêche

Vous reprochez à la Commission de ne pas suffisamment vous consulter ?

F.G : Nous connaissons notre océan et nous sommes prêts à prendre les mesures qu'il faudra quand nous le jugerons nécessaire : c'est ça aussi notre métier ! Il faudrait que cela soit notre propre initiative et non un ordre lancé par la Commission. Nous, pêcheurs, sommes les seuls vraiment capables d'établir notre propre réglementation.

## Interview

François Grué, responsable de la Coopérative de Pêche ARPEVIE à Saint-Gilles Croix-de-Vie



## Epuisement des stocks : vérité ou propagande ?

F.G : Il est probable que quelques espèces soient plus particulièrement en danger, mais on ne peut pas parler pour l'instant de mauvais état des stocks. Au nom du principe de précaution, Bruxelles impose des interdictions et met de plus en plus de barrières sans que cela soit toujours justifié. Il faudrait considérer les stocks espèce par espèce pour obtenir des chiffres parfaitement révélateurs.

## Cette année encore, on réduit vos quotas. Cette mesure est-elle efficace selon vous ?

F.G : Nous sommes les premiers à vouloir protéger nos ressources et pensons donc que le système des quotas est le meilleur. Mais s'il était appliqué de manière réfléchie et moins coercitive, cela suffirait. Le problème est que les interdictions proviennent de toute part : réduction des quotas, suppression des aides publiques pour la modernisation des engins de pêche, nouvelles mesures techniques... ça commence à faire beaucoup et ce n'est pas cohérent.

## Vous reprochez à la Commission de ne pas suffisamment vous consulter ?

F.G : Nous connaissons notre océan et nous sommes prêts à prendre les mesures qu'il faudra quand nous le jugerons nécessaire : c'est ça aussi notre métier ! Il faudrait que cela soit notre propre initiative et non un ordre lancé par la Commission. Nous, pêcheurs, sommes les seuls vraiment capables d'établir notre propre réglementation.

## L'A87 en excès de vitesse !

Le vaste chantier de l'A87, qui reliera à terme Angers à La Roche-sur-Yon, continue sa route plus vite que prévu... La section Cholet-Les Essarts sera mise en service en juillet 2003 au lieu de 2004. Les travaux du viaduc de la Sèvre Nantaise, ouvrage principal de ce tronçon, touchent à leur fin. Long de 285 mètres, ce viaduc permet de franchir la Sèvre Nantaise et sa vallée. Il se situe à proximité des communes de Mortagne-sur-Sèvre et de Saint-Laurent-sur-Sèvre et a été conçu le plus sobrement possible, pour s'inscrire au mieux dans ce pays du bocage. La dernière section de l'A87 reliera les Essarts à la Roche-sur-Yon. Les travaux de terrassement ont ainsi commencé sur les 19 kilomètres restants afin que cette section soit ouverte au public en 2005 au plus tard, et peut être en 2004 pour le prochain départ du Vendée Globe.

### L'A87 en chiffres

Distance entre les deux villes : **112,4 km**  
Distance parcourue en Vendée : **51,7 km**  
Estimation du coût : **0,54 Milliard d'euro**  
Temps qui sera gagné pour aller d'une ville à l'autre : **50 minutes**

## Contournement sud de la Roche-sur-Yon ASF prend le volant

Alors que les travaux de l'A87 avancent plus vite que prévu vers la Roche-sur-Yon, le problème du contournement par le sud du chef lieu de Vendée vient de franchir un cap : ASF propose de prendre en charge le chantier.



Depuis dix ans, les élus du département bataillent pour obtenir la construction du contournement sud de la Roche-sur-Yon, si stratégique pour le désenclavement de la Vendée. « En plus de soulager le contournement nord de la Roche, cette nouvelle route desservira le sud de la Vendée et deviendra ainsi un moteur économique supplémentaire

de cette partie du département. Mais ce contournement facilitera également le passage par la Roche-sur-Yon pour les automobilistes venant des Herbiers et allant aux Sables d'Olonne. À la fin des travaux, le chef-lieu de Vendée bénéficiera ainsi d'un véritable périphérique », explique Michelle Peltan, Conseiller général du canton de La Roche sur Yon sud.

### ASF finance le contournement

L'engagement de Gilles de Robien, Ministre des Transports, avait permis de clarifier le projet. Mais la réalisation n'était pas encore définie et avait peu de chance d'aboutir avant 2010. Il a donc été fait appel à la société des Autoroutes du Sud de la France (ASF) qui a accepté de prendre en charge ce chantier. C'est déjà ASF qui construit l'A87, et, qui a donc avantage à ce que les débouchés de cette autoroute soient facilités. Cette société compte d'ailleurs financer une partie de ce contournement avec le péage de l'A87.

### 16 Km de contournement

Le contournement, dont l'ouverture est prévue pour le 1er juillet 2007, reliera l'A87 à la RN 160 par une voie unique. Long de 16 km, son coût de réalisation est estimé à 77 millions d'euros. Il est prévu de passer en 2x2 voies dès que le trafic atteindra 10 000 véhicules par jour.

## La 3<sup>ème</sup> autoroute vendéenne est en bonne voie

La nouvelle autoroute vendéenne, l'A831, se trouvera dans une bande de 300 mètres qui a été définie en novembre par le Ministre de l'Équipement et des Transports, Gilles de Robien. Cette autoroute de 63,7 km reliera Fontenay-le-Comte à Rochefort. Les 14 premiers kilomètres seront donc en Vendée et deviendront un moteur économique supplémentaire du sud Vendée. Ils faciliteront les échanges avec la Charente-Maritime et soulageront le tissu routier actuel.

Aujourd'hui, on sait déjà que le tracé retenu débutera sur la commune de Fontaines où la nouvelle autoroute sera reliée à l'A83 par un échangeur. Ensuite, l'A831 prendra appui sur la route départementale Fontenay-Vix (D938) pour continuer sa course vers la Charente-Maritime.

Le dossier du contournement sud de la Roche-sur-Yon est donc en bonne voie. Aujourd'hui, il ne reste plus qu'à obtenir l'accord du Conseil d'Etat qui arrivera début 2003.

# Poulet Vendéen : tous les oeufs dans le même panier

**Poulet noir de Challans et poulet blanc de Vendée... C'est décidé, ils s'unissent ! Les deux grandes marques qui, en Vendée, se partagent la production de volaille, se réunissent sous une même appellation : « les Fermiers de Challans Vendée ».**

Sur les 110 millions de poulets fermiers Label Rouge vendus en France chaque année, 7 millions sont des produits vendéens. Jusqu'alors, deux grandes marques se partageaient la production de volaille labellisée en Vendée : « Les Fermiers de Challans » et « Le Poulet Fermier de Vendée ».

**Un même nom pour une identité plus forte**

Pour se doter d'une identité forte et se réunir

sous une appellation commune, ces deux marques fusionnent et deviennent « les Fermiers de Challans Vendée ». Cette nouvelle appellation a nécessité une ré-organisation des entreprises comprises dans le projet. Le syndicat professionnel Fermiers de Challans Vendée, composé de 25 entreprises, a donc été créé. Cette union, préparée depuis 18 mois, prendra définitivement effet en janvier 2003.

Par cette création, les « Fermiers de Challans Vendée » représenteront 6,5% du marché national de la volaille et occuperont la 3ème place sur le marché français. En conséquence, ils pourront promouvoir la volaille vendéenne sous un même nom qui leur assurera, de fait, une meilleure visibilité et une plus grande notoriété.



## Des projets à profusion

Le poulet vendéen qui, déjà, s'exporte en Europe du Nord, en Angleterre, en Belgique, en Allemagne et même jusqu'au Japon, se donne donc les moyens de ses ambitions. Soucieux de répondre au mieux aux besoins des consommateurs, les professionnels

réunis dans ce syndicat prévoient déjà l'évolution de leur cahier des charges. Alors qu'ils se spécialisent actuellement dans la vente de volailles découpées, surgelées ou prêtes à cuire, voilà qu'ils songent à présent à une gamme de produits encore plus élaborée, en prévoyant de mettre sur le marché, dans quelques temps, des plats précuits ou cuisinés. L'union fait la force, dit-on. Il semblerait qu'en matière de volaille, l'adage se vérifie...

# Le Conseil Général prend les abeilles sous son aile

Depuis le milieu des années 90, la mort de colonies entières d'abeilles dans les ruches inquiète fortement les apiculteurs et anéantit bon nombre d'exploitants. Eléments incriminés : les effets mortifères du Gaucho, phytosanitaire utilisé dans le maïs, qui serait à l'origine de la décimation des populations d'abeilles. La Vendée, qui possède un taux de production de miel important, est concernée au premier chef par ce problème.

Le 5 décembre dernier, Joël Sarlot, qui assistait aux Assises Nationales de l'Apiculture, a déclaré être « très en colère » et « désireux de faire bouger les choses ». « Nous sommes

de votre côté ! » a-t-il lancé aux apiculteurs.

## Une loi pour taxer le Gaucho ?

Soutenu par Dominique Souchet, député européen, il souhaite déposer une proposition de loi, étendant la taxe sur les activités polluantes aux



producteurs de phytosanitaires. De plus, les élus vendéens se disent prêts à faire voter des crédits pour créer un « fonds de vigilance et de recherches contre ce produit susceptible de tuer les abeilles ».

Le 11 décembre, la Commission des Toxiques s'est réunie pour décider du maintien, ou non, de l'homologation du Gaucho appliquée au maïs.

À cette occasion, les apiculteurs ont souhaité que quatre grands spécialistes du Gaucho se fassent entendre pour en expliquer les effets désastreux. Le verdict de la commission sera rendu début 2003, ultimatum fixé en septembre par le Conseil d'Etat.

## Les pêcheurs de Saint Gilles révoltés

Les pêcheurs de Saint Gilles sont révoltés par la décision de l'OMC de laisser des Sardinops-Sagax prendre le nom de sardine. « Rien ne les empêche non plus d'utiliser le même contenant que les Sardines de Vendée : la boîte de conserve » explique Francois Grué de la coopérative Artési. Pêchée au large des côtes sud américaines, la Sardinops-Sagax est pour le moment broyée pour être transformée en farines animales.

Ainsi de nouvelles « sardines » de qualité médiocre et à des prix cassés vont déferler sur le marché français sous la même appellation et dans les mêmes emballages que les sardines vendéennes.

Les sardines vendéennes répondent à des exigences en terme de taille, de goût et d'aspect. Elles seront toujours différenciables grâce au Label Rouge qui a été obtenu en 1997 par la conserverie de Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

## Rencontre

« Un emplacement stratégique... »



Jean-Charles Evin-Leclerc, responsable de l'entreprise de publicité et de sérigraphie « Ateliers Chenu » implantée sur le Vendéopôle Atlantique.

**Vous avez intégré le Vendéopôle Atlantique il y a 2 ans. Pouvez-vous nous dire quels sont les avantages pour votre entreprise ?**

Avant tout, c'était un emplacement stratégique pour notre entreprise qui développe ses activités dans le sud Vendée. L'A83 est juste à côté et il y a une sortie directe qui rend le parc très facile d'accès pour les clients et les fournisseurs. C'est aussi un atout d'être au milieu d'autres entreprises : par exemple, pour réaliser une structure en aluminium, je peux faire appel à AMG qui est sur le site. Enfin, je crois que cette appartenance est valorisante : nous sommes dans un parc propre, plein d'espaces verts, facile à trouver...

**Quels sont vos projets à moyen terme ?**

En fait, nous sommes dans un bâtiment-relais de la pépinière. C'est-à-dire que nous n'avons pas eu besoin de faire construire : nous nous sommes adaptés à un bâtiment qui était mis à disposition par le parc d'activité. Maintenant, nous avons le projet de construire un bâtiment exactement à notre mesure. Bien sûr, nous ferons construire dans le Vendéopôle Atlantique.

# Le Vendéopôle Atlantique de Sainte Hermine s'agrandit ...

**Le Vendéopôle Atlantique, situé sur la communauté de communes de Sainte Hermine, ne cesse de s'agrandir. Le parc, ouvert en 1995, a déjà entraîné la création de plus de 700 emplois. Alors qu'une deuxième partie est en cours de commercialisation, le projet de la troisième parcelle avance.**

L'arrivée de l'A83, aux abords de Sainte Hermine, avait incité les entreprises à venir s'implanter dans la région. Afin de répondre à cette nouvelle demande, un parc d'activités a vu le jour en 1995 sur la communauté de communes de Sainte Hermine : le Vendéopôle Atlantique.



## Un parc d'activités bien intégré

Depuis le début de sa commercialisation, une trentaine d'entreprises ont rejoint le parc de 74 ha. Le développement rapide du Vendéopôle Atlantique a véritablement relancé cette région agricole en créant environ 700 emplois. « Notre souci est de ne pas séparer le monde agricole, les habitants des communes voisines et les entreprises » explique Jean-Pierre de Lambilly, Président du syndicat mixte qui gère le Vendéopôle.

Ainsi, les riverains sont informés des activités du parc, des espaces sont aménagés pour les balades et les agriculteurs continuent à travailler les terres non utilisées à l'intérieur du Vendéopôle.

## 130 hectares de plus dans les prochaines années

Pour répondre à une demande croissante d'entreprises voulant s'implanter sur ce vendéopôle, de nouveaux projets ont vu le jour. Une extension de 34 ha augmente déjà la superficie du parc.

En cours de commercialisation, on sait qu'elle accueillera, entre autres, une maison

de l'enfance et l'entreprise de thermo-laquage MCR6. Enfin, une autre extension de 104 ha est en projet.

Malgré ses nouveaux agrandissements, le parc reste fidèle aux éléments qui ont fait son succès : 30% de l'espace est réservé aux espaces verts, les entreprises ont la place suffisante pour pouvoir se développer et des équipements d'accompagnement et de sécurité sont mis en place pour les entreprises : signalisation, gardiennage, restaurant d'entreprise...

## Vendée Loc Immo : Une solution immobilière pour les entrepreneurs



La Société Vendée Loc Immo a vu le jour le lundi 2 décembre dans les locaux de la SODEV (Société pour le Développement et l'aménagement de la Vendée). C'est Claude Ouvrard, par ailleurs Président de la Commission de l'Action Economique du Conseil Général, qui est devenu président de cette société qui a pour but de favoriser l'implantation d'entreprises dans le département.

## 7 bâtiments en 3 ans

La raison d'être de cette nouvelle société est de proposer aux entreprises des solutions de financement immobilier. Vendée Loc Immo louera les bâtiments qu'elle aura fait construire, et, par la suite, les entreprises pourront les acquérir. D'ores et déjà 7 bâtiments sont prévus dans les trois prochaines années. Une étude effectuée par le Comité d'Expansion Economique de la Vendée montre en effet qu'il n'y a pas ou peu de locaux de qualité disponibles pour ces entreprises. « Nous devons prendre les entreprises au vol en leur fournissant une réponse souple et rapide » a conclu Bruno Retailleau président de la Sodev.

# ObjectiFilm : De la Vendée à Cannes, il n'y a qu'un pas ...

À tous les jeunes qui rêvent de devenir scénaristes, réalisateurs monteurs ou stars de cinéma, l'ensemble des développeurs culturels du Conseil Général va donner la possibilité de dévoiler leurs talents.

ObjectiFilm...Première ! Le 30 novembre dernier, dans les locaux du Lycée des Etablères à la Roche sur Yon, l'opération ObjectiFilm a été officiellement lancée devant tous les participants accompagnés de leurs parents.

Au mois de septembre, les développeurs culturels avaient présenté ce projet à tous les foyers de jeunes des cantons vendéens. Objectif : reproduire à l'identique, avec le concours de professionnels du cinéma, une séquence du film de leur choix.

### Cinq équipes sélectionnées

Tous les volontaires se sont constitués en équipes de 8 à 12 jeunes de 14 à 20 ans pour déposer leur dossier d'inscription... Mais pour cette aventure, les places étaient chères.

Après une étude des candidatures, les équipes du Perrier, de Nieul sur l'Autise, Luçon,



Pouzauges et Beauvoir sur Mer ont été sélectionnées pour la qualité et l'originalité de leurs projets. Elles pourront ainsi se mesurer les unes aux autres en préparant, à compter du mois de décembre, leurs courts-métrages ainsi que les décors, les costumes

et la mise en scène qui viendront les parfaire.

### Un encadrement professionnel

Bruno Daniault, directeur de l'agence de Production Soliman, sera l'œil professionnel

## Téléthon 2002 : Succès pour les sapeurs-pompiers



A l'aube du 6 décembre dernier, dans la cour d'honneur de l'Hôtel du Département, 50 sapeurs-pompiers étaient sur les starting-blocks. C'est en effet à cet instant qu'était donné le coup d'envoi de 36 heures de course-relais à travers la Vendée, destinée à récolter

des fonds au profit du Téléthon 2002. Au cours des 443 kilomètres parcourus, les sapeurs-pompiers ont traversé 50 communes vendéennes, accueillis jour et nuit par les enfants des écoles et les membres des centres de secours locaux, qui se sont joints à leur effort. Sur leur route, des ventes de t-shirts, de porte-clefs et de grands lâchers de ballons ont été organisés. Pour sa septième édition, le tour de Vendée des sapeurs-pompiers a permis de récolter plus de 10 000 € (66 000 F), intégralement reversés à la recherche contre les maladies génétiques.

## 100 000 repas pour les plus démunis



C'est le trésor rapporté par les 400 000 relayeurs de la flamme du cœur les 9 et 10 novembre. Ils ont parcouru 297 kilomètres et traversé 45 communes de Vendée. Porteurs de la « Flamme du Cœur », ils ont ainsi récolté l'équivalent de 100 000 repas qui seront redistribués cet hiver par les Restos du Cœur.

## Tribunes des Groupes de l'Assemblée Départementale

La solidarité est la première des préoccupations de l'Assemblée départementale. Cette attention constante portée aux Vendéens les plus fragiles et les plus démunis se traduit cette année par une hausse de 20% du budget consacré aux dépenses sociales.

Entre 1991 et 2003 tout d'abord, le nombre de places d'hébergement pour les adultes handicapés est passé en Vendée de 624 à 1 259, soit un taux d'équipement deux fois supérieur à la moyenne nationale. En 2003, le Conseil Général poursuit ce développement, en ouvrant trois nouvelles structures : le foyer perce-neige à Givrand, le centre d'habitat des Papillons blancs à Aizenay et l'unité de vie pour personnes handicapées vieillissantes à Mortagne-sur-Sèvre. En Vendée, ce sont aujourd'hui des modes de prise en charge très diversifiés qui sont proposés, afin de mettre en place des solutions adaptées aux besoins de chaque personne handicapée. Ce sera prochainement le cas au foyer du Boistissandeu aux Herbiers.

Les personnes âgées sont également au cœur des préoccupations du Conseil Général. 26 M€ seront consacrés à la mise en place de la nouvelle prestation dépendance, qui offrira notamment à 2 500 personnes près de 200 000 heures d'interventions. Par ailleurs, les aides au maintien à domicile connaîtront cette année un essor remarquable, avec une extension des types de services aidant au maintien à domicile. Troisième grande priorité, les familles en difficulté, pour lesquelles l'Assemblée départementale privilégie avant tout le maintien de la cohésion. Ainsi, plus de 25 M€ seront consacrés à l'aide sociale à l'enfance. Les 5087 bénéficiaires du RMI (chiffre en baisse pour la quatrième année consécutive) se verront quant à eux proposer près de 120 actions d'insertion, qui conforteront le succès vendéen dans ce domaine, puisque le nombre de Rmistres est dans notre département deux fois inférieur à la moyenne nationale.

Enfin le Conseil Général s'engage résolument pour la santé publique, notamment à travers une participation active à la campagne de dépistage du cancer du sein. Cette opération permettra à toutes les Vendéennes âgées de plus de 50 ans de bénéficier d'un dépistage gratuit, en multipliant ainsi leurs chances d'éviter ou de soigner la maladie.

Union pour la Majorité Départementale

Pour une véritable politique de l'enfance en Vendée ! Le fait que la Vendée soit moins touchée que d'autres départements par le chômage ne justifie qu'en partie la faiblesse de son budget social (71ème rang en 2000, source ADF). C'est un choix politique. Par exemple, l'aide à l'enfance est elle-même faible (quart du budget social). Beaucoup reste à faire pour diversifier les modes de garde.

Le nombre d'assistantes maternelles est élevé et augmente, mais il reste insuffisant par rapport aux besoins. A peine la moitié d'entre elles ont bénéficié des 60H de formation légale. La Vendée est le dernier département, de Rouen à Perpignan, à avoir ouvert des relais assistant maternelles, alors qu'ils sont un soutien essentiel pour elles. Et cela se fait grâce aux villes et à la CAF ! Il manque, au dire même des travailleurs sociaux relayés à juste titre par leurs syndicats FO et CFDT, 12 infirmières puéricultrices ! En matière de crèche, le département subventionne un seul projet de crèche par collectivité ! Les aides plafonnées à un niveau insuffisant au regard des sommes nécessaires, excluent de fait les petites communes. Même constat de carence pour la création de structures multi-accueil qui permettrait l'accueil d'enfants en halte-garderie et en crèche. Quant aux centres de loisirs, la contribution du département, ridiculement basse (inchangée depuis 1996), n'est que de 0,30€/enfant/jour et est inférieure à ce que pratiquent les départements voisins ! Plus grave, le déficit en termes d'offres de garde fragilise encore plus les femmes seules ou isolées et les exclut davantage du marché de l'emploi. Il est temps que les modes de garde se diversifient et s'adaptent à l'évolution des besoins des familles. Alors, à quand un véritable choix des modes de garde, avec un réel soutien du département ?

Pierre Regnault, Conseiller Général  
Président du Groupe des élus socialistes et républicains

Dans la dernière édition du magazine Vendée, la phrase suivante avait été omise : « Pour autant, la répartition des établissements en Vendée n'est pas homogène : il manque un collège public à la Mothe-Achard et dans le sud du Pays Yonnais. Les temps de trajet sont encore trop longs pour bon nombre d'élèves ».

de cette odyssée au cœur du 7e art. Après avoir présenté les intermittents du spectacle qui assisteront les jeunes cinéastes pendant les mois à venir, il a rappelé l'objectif de cette opération : « faire découvrir aux jeunes les différents corps de métier du cinéma, par la pratique plutôt que par la théorie ».

### Tournage prévu en Mars

C'est pendant le Camp ObjectiFilm, organisé du lundi 3 au dimanche 9 mars 2003 au Centre des Abeilles de Fontenay le Comte, que les différentes équipes pourront faire la dernière mise au point de leurs scénarios, tourner et monter définitivement leurs films.

Au cours de la soirée de gala qui viendra clôturer cet événement, le jury, composé notamment de professionnels du spectacle et du cinéma, remettra aux gagnants les trophées qui récompenseront 4 mois de travail acharné, mais ô combien passionnant...

À cette occasion seront décernés les prix de la mise en scène, prix d'interprétation féminine et masculine, prix du jury et le prix du parrain... dont le nom n'a pas encore été dévoilé... Affaire à suivre !

## Festival de Cugand : 20 000 spectateurs cette année

20 000 spectateurs ont assisté cette année au festival de Cugand dont la renommée va grandissante. En plus de la remarquable programmation 2002, la réussite du festival est due au nombre important de bénévoles qui ont été largement félicités pour leur générosité. Les Cugandais attendent avec impatience l'édition de cette année et espèrent satisfaire un public encore plus nombreux, pour faire de ce festival un rendez-vous incontournable des animations d'été en France.

## Sapeurs-pompiers : la relève est assurée !



Lors des traditionnelles cérémonies de la Sainte Barbe, qui se sont déroulées fin décembre à l'Hôtel du Département, le mot d'ordre était clair : la Vendée ne manque pas de sapeurs-pompiers volontaires ! Mais il faut veiller à assurer la relève. Pour ce faire, le Département compte tout particulièrement sur les vedettes de cette cérémonie, les 251 cadets de Vendée, âgés de 13 à 16 ans, qui se préparent à devenir soldats du feu. « Entre les pompiers volontaires et les professionnels, nous sommes arrivés à une bonne complémentarité » assure le Président du Conseil Général. « L'objectif est de ne pas rompre cet équilibre, qui fait la force du système vendéen confirme Gérard Villette, président du SDIS ». Pas de doute, les cadets auront fort à faire. Et pour susciter encore de nouvelles vocations, l'organisation d'une semaine du volontariat dans les centres de secours vendéens a été annoncée.

## Collège Jean Rostand : Travaux à mi-parcours

Les travaux de rénovation entrepris au collège Jean Rostand des Herbiers il y a un an permettent déjà aux élèves de bénéficier de nouvelles salles de cours.

Le diagnostic effectué en Janvier 2000 au collège Jean Rostand des Herbiers avait permis au Conseil Général de recenser les besoins de cet établissement. En effet, jusqu'à ce jour, aucune modification n'avait été apportée aux bâtiments depuis leur ouverture en 1970.

### Un nouveau pôle scientifique et artistique

Près d'un an après le début des travaux en janvier 2002, les délais sont respectés par rapport au calendrier fixé. En effet, le collège est désormais équipé d'un nouveau pôle scientifique

et artistique comprenant notamment un nouveau laboratoire de Sciences-Physiques. Par ailleurs, une extension de 350 m<sup>2</sup> a permis de créer 4 nouvelles salles de classes et accueillera, à terme, un foyer pour les élèves et une permanence de 80 places.

### La fin des travaux pour 2003

La fin du projet est prévue pour la rentrée 2003. Il reste encore à construire un nouveau pôle administratif et des salles pour les professeurs. À cette date, les élèves pourront aussi profiter d'un service de restauration « tout aux normes », doté de nouvelles salles lumineuses et entièrement insonorisées. En attendant, les demi-pensionnaires prendront leurs repas chez leurs aînés du lycée Jean Monnet.



## Collège Soljenitsyne : le terrain est choisi

C'est sur un terrain de 3 ha que le nouveau collège Alexandre Soljenitsyne sera construit. Particulièrement bien situé, l'établissement pourra être desservi sans problèmes par les cars scolaires. En effet, il se trouve à la sortie du futur échangeur de la rocade d'Aizenay et de la route de Challans. Soucieux de sécuriser son accès pour les futurs élèves, une piste cyclable le reliera aussi au centre ville d'Aizenay.

### un nouveau gymnase

Un autre des atouts de cet emplacement est qu'il se trouve à proximité d'un complexe sportif. Pour permettre aux élèves de pratiquer un maximum de sports, un nouveau gymnase viendra

compléter ce complexe et, plus tard, un terrain de jeux extérieur sera construit.

### 450 élèves pour la rentrée 2005

De plus en plus de personnes choisissent de vivre sur la côte vendéenne. En 5 ans, les écoles publiques élémentaires ont ainsi enregistré une progression de leur effectif de 14%, provoquant ainsi une explosion des effectifs des collèges sur la côte, notamment à Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

Un redécoupage de la carte scolaire a donc été effectué. Le nouveau collège d'Aizenay permettra ainsi de scolariser 450 élèves dans d'excellentes conditions.

## Une maison d'accueil pour les personnes âgées et leurs enfants handicapés

Le Département de la Vendée innove en créant un nouveau type de maisons de retraites pouvant accueillir des personnes âgées, ayant à charge un adulte handicapé.

À l'heure actuelle, l'espérance de vie des personnes handicapées -et notamment des personnes handicapées mentales- s'est considérablement allongée. Elle a été multipliée par 6 depuis le début du siècle.

Or, il n'existe pas aujourd'hui de lieu qui puisse accueillir, sous le même toit, des parents âgés et leur enfant handicapé, lui-même vieillissant. « Cela nous pousse à l'innovation » lance Véronique Besse, Conseillère Générale des Herbiers.

En effet, les familles qui ne peuvent plus rester à domicile sont condamnées à la séparation : les parents en maison de retraite et leur enfant handicapé en foyer spécialisé. Le Conseil Général de la Vendée a donc décidé d'inventer un nouveau type d'habitat pour ne pas séparer ces familles.

### Un site exceptionnel

Dans cet optique, il a récemment acquis le domaine du Boistissandeau, habité jusqu'à ce jour par la congrégation des frères de Saint Gabriel, afin d'y créer une maison



d'accueil familial. Site exceptionnel entouré de jardins et de terrains magnifiques, riche d'histoire et proche des commodités de la ville, ce domaine revêt toutes les qualités pour éviter l'isolement des familles.

### Une vingtaine de logements

En effet, tout sera mis en œuvre pour leur permettre d'accueillir leurs proches dans des locaux prévus à cet effet. Pour la restauration et les activités sociales de ces familles, l'aménagement d'espaces collectifs est également à l'ordre du jour.

Il est d'ores et déjà envisagé de créer au

Boistissandeau une vingtaine d'appartements, accessibles aux personnes handicapées et dotés de toutes les facilités nécessaires à la préservation d'un cadre familial.

### Une prise en charge individualisée

Enfin le projet prévoit que chaque membre ait une prise en charge individualisée, et que les aides soient les mêmes que pour les foyers logements.

Ce projet, qui fait de la Vendée un département précurseur en la matière, devrait définitivement voir le jour en 2005.

## Répondre à l'Urgence par l'Union

Les ambulanciers du département s'unissent pour mieux répondre aux urgences pendant les heures de garde.

Lorsqu'en 2001, une nouvelle loi sociale a obligé les chefs d'entreprises à payer toutes les heures d'astreinte de leurs salariés ambulanciers, « on s'est retrouvé dans une situation impossible » se souvient Nadine Gourdon, responsable de l'association de l'Union Départemental des Ambulanciers pour le Service



d'Urgence en Vendée (UDASU). « Et spécialement en Vendée où le marché des ambulanciers est partagé en une multitude de PME qui auraient été obligées d'employer des salariés supplémentaires pour effectuer ces gardes » rajoute t-elle.

### Une seule solution : s'unir

Durant un an, l'UDASU a donc rallié toutes les entreprises ambulancières de Vendée (112) pour une expérimentation qui pourrait se généraliser à l'ensemble du territoire français. La Vendée, choisie pour son esprit d'initiative et la motivation de ses entreprises, a été divisée en huit secteurs. Les ambulanciers ont pu organiser un relais par secteur pour assurer une permanence la nuit, le week-end et les jours fériés. Tous les appels sont centralisés au bureau de l'UDASU qui se trouve au CHU de la Roche-sur-Yon. L'UDASU a donc embauché 7 personnes pour être joignable 24 heures sur 24. Et les résultats sont très positifs puisque l'association reçoit environ 1200 appels par mois alors qu'elle n'en recevait que 30 il y a 4 ans.



## De nouvelles mesures en faveur des assistantes maternelles

Le métier d'assistante maternelle est encore trop peu connu et reconnu.

Parce qu'il est conscient du rôle irremplaçable que jouent ces professionnelles auprès des familles, le Conseil Général, dont dépend le suivi des assistantes maternelles vendéennes, se soucie particulièrement de leur formation.

de leur fonction sociale, les assistantes maternelles participent également au dynamisme économique en permettant aux parents de concilier vie de famille et activités professionnelles. Pour toutes ces raisons, le Conseil Général a développé un certain nombre d'actions destinées à faciliter le travail des assistantes maternelles.

### Près de 500 assistantes formées

Une nouvelle équipe de formation, composée d'une puéricultrice et d'une éducatrice de jeunes enfants, vient de se créer. Ainsi, ce sont 400 à 500 assistantes maternelles qui se verront proposer chaque année 60 h de formation initiale, au cours de 10 journées de formation.

### Un service de conseil téléphonique

Cette formation aborde plusieurs questions : le cadre institutionnel et social de l'accueil de la petite enfance, les aspects éducatifs de l'accueil, le développement, les rythmes et les besoins de l'enfant, la relation parents-enfants. La nouvelle équipe de formation a également mis en place un nouveau service téléphonique d'aide et de conseils.

Cette permanence, assurée une journée par semaine, permettra de répondre aux parents ou aux assistantes maternelles qui souhaitent se renseigner sur toute question ayant trait à la garde des enfants.

# Augmentation des tarifs dans les maisons de retraite : Le Conseil Général réagit !

**Le Conseil Général est particulièrement préoccupé par la hausse des tarifs dans les maisons de retraite cette année. En conséquence, il s'adresse à l'Etat afin que les personnes concernées puissent obtenir réparation.**

10 000 vendéens vivent en maisons de retraite et certains d'entre eux ont été durement frappés cette année par une hausse sensible des tarifs pratiqués par ces résidences.

Plusieurs conventions, mises en place par le Gouvernement Jospin, ont créé cette situation difficile.

## De nouvelles normes très coûteuses

Tout d'abord, elle est due aux effets de la Loi Aubry sur les 35 heures qui a rendu nécessaire l'embauche de personnel et qui a augmenté la masse salariale de 11%. D'autre part, beaucoup d'établissements sont condamnés à respecter de nouvelles normes

très coûteuses sans moyens de financement. Enfin, la décision de l'Etat de ne plus prendre en charge la totalité des frais engendrés par la médicalisation oblige les personnes âgées à la prendre en charge en partie, et donc à payer plus cher. Toutes ces dispositions entraînent les maisons de retraite à augmenter leurs tarifs et créent ainsi des situations dramatiques.



En effet, dans les cas extrêmes, les hausses recensées ont pu atteindre 70%. Pour toutes ces raisons, le Conseil Général a décidé de réagir.

Véronique Besse, Présidente de la Commission des Actions Sanitaires et Sociales, a donc adressé au Ministre des Affaires Sociales, François Fillon, un courrier lui demandant de dégager des moyens

beaucoup plus importants pour financer la médicalisation des personnes âgées, et de prévoir des aides pour soutenir les établissements qui doivent atteindre les normes imposées. Par ailleurs, elle demande d'abroger la nouvelle mesure qui implique que le « tarif dépendance » soit payé par la personne, qu'elle soit dépendante ou pas.

## Une nouvelle aide de 500 000 euros

De son côté, le Conseil Général ne pouvait pas laisser les personnes âgées de Vendée en difficulté, sans faire un nouveau geste de solidarité.

En plus des 30,5 millions d'euros déjà versés aux résidents de ces maisons de retraite, l'Assemblée départementale s'apprête à mettre en place une nouvelle prestation d'un montant global de 500 000 €, destinée aux personnes qui ont connu les hausses de tarifs les plus fortes, afin de les aider à régler leurs mensualités.

# Les sapeurs-pompiers à la rescousse

**Depuis 5 ans, une équipe de sapeurs-pompiers vendéens, tous volontaires, aide à la réorganisation du centre de secours de la capitale malgache. Histoire d'une coopération exemplaire.**



« Cela se passait un matin. Je discutais avec l'un des sapeurs-pompiers de Tananarive lorsque l'accident s'est produit, juste devant le centre de secours. Le temps que nous traversions la rue, tout était déjà terminé : la fillette fauchée par l'automobiliste était en route vers l'hôpital, conduite par l'un des spectateurs de la scène. On imagine dans quelles conditions cette petite fille a été transportée », soupire le capitaine Didier Poujade, chef du centre de secours de Fontenay-le-Comte et responsable de la mission de coopération entre la Vendée et Tananarive.

C'est justement pour éviter ce genre de scénario, trop courant dans les rues de la capitale malgache, que les sapeurs-pompiers de Vendée ont accepté de venir prêter main-

forte à leurs collègues locaux. Une assistance qui a pris la forme d'une convention de coopération passée en 1998 entre la commune urbaine de "Tana" et le Conseil Général, afin que le SDIS vendéen aide à la réorganisation du centre de secours local.

## Des dons de matériel et des formations

Il faut dire qu'à l'époque, le centre de secours de la capitale malgache est à la dérive. Matériel obsolète ou inexistant, formation professionnelle insuffisante faute d'un encadrement expérimenté...

Les sapeurs-pompiers de Vendée vont alors prendre les choses en main. Au rythme d'un séjour de quinze jours par an, ils vont acheminer du matériel d'incendie et de secours en bon état à Tananarive, aidés par le Département qui finance les voyages. Arrivés sur place, les membres de la mission, tous volontaires, forment leurs collègues à l'utilisation du matériel et dispensent une série d'instruction en secours aux personnes, lutte contre l'incendie ou sauvetage-déblaiement. A plusieurs reprises, des officiers malgaches viendront même en Vendée



## Une nouvelle coopération

A la demande de la commune urbaine d'Antananarive, le Conseil Général a décidé de conclure une nouvelle convention pour trois ans. Celle-ci permettra de former et de doter en matériel les 60 sapeurs-pompiers que la commune urbaine vient de recruter. Objectif : rouvrir le deuxième, voire le troisième centre de secours de la capitale.

Mais surtout, le SDIS vendéen va procéder sur place à l'élaboration d'un schéma d'Analyses de couverture des risques. Ce document décrit minutieusement l'état d'un territoire, son climat, sa population, ses activités économiques, afin de cibler le type de risques prévisibles et de proposer des scénarios d'intervention.

suivre des stages sur l'encadrement militaire des pompiers ou le commandement des équipes de secours.

## 14 véhicules donnés en 5 ans

Cinq ans après le début de cette coopération les résultats sont évidents. Le centre de secours, doté de 14 nouveaux véhicules et d'un équipement de qualité, est redevenu opérationnel. Un chiffre témoigne de cette résurrection : alors qu'en 1998 les sapeurs-pompiers effectuaient une centaine d'opérations par an, ils interviennent à présent plus de 800 fois chaque année. « Surtout, témoigne Jean-Marcel Gréaud, responsable de l'atelier mécanique de la Roche sur Yon, qui compte quatre séjours à son actif, nos collègues ne se sentent plus déconsidérés. L'un d'entre eux m'a dit : « la Vendée nous a rendu notre dignité ».

## Dépistage du cancer du sein

### Un dépliant pour mieux comprendre

Depuis la rentrée, une grande campagne de dépistage gratuite et systématique du cancer du sein est lancée en Vendée. Afin de toucher le plus de femmes concernées, c'est à dire toutes les Vendéennes de plus de 50 ans, le Conseil Général vient d'éditer un dépliant d'informations. Celui-ci fait le point sur la maladie, présente le déroulement d'un dépistage et donne toutes les modalités pratiques pour participer à cette campagne. Cette brochure est disponible à l'Hôtel du Département et chez tous les professionnels de santé vendéens.



## Le nombre de Rmistes en baisse

En Vendée, 5 087 personnes sont bénéficiaires du RMI. Le chiffre, deux fois inférieur à la moyenne nationale, témoigne d'une situation sociale particulièrement favorable dans le département.

Ce résultat est dû pour une grande part à l'action efficace du Comité Départemental d'Insertion (CDI), qui met en place des actions concrètes d'aide à la réinsertion des personnes en difficulté.

Les membres du CDI, ont présenté récemment les 120 mesures qui seront mises en place en 2003. Parmi ces dernières, seront ainsi lancées une mission technique humanitaire en Mauritanie et l'aide au démarrage d'une entreprise d'insertion pour le recyclage des appareils électriques et électroniques hors d'usage.

Conseil Général, sera la vente de 2000 bracelets fabriqués en Afrique.

C'est le foyer du Poiré-sur-Vie qui est à l'origine de ce mouvement de solidarité débuté en 1996. De 1998 à 2000, les jeunes ont déjà financé la construction d'une école à Alédjo en récoltant 15 000€.

# Une maternité pour le Togo.

Les foyers de jeunes vendéens unissent leurs efforts pour financer une maternité dans le village d'Alédjo au Togo. Commencée en février 2002, la case d'accouchement sera équipée de 10 lits médicalisés, d'une salle de consultation et d'une salle d'accouchement. La fin des travaux est prévue pour l'été 2003.

## 13 foyers de jeunes impliqués

Treize foyers de jeunes s'investissent dans cette action. Ils récoltent des fonds lors d'animations ou de ventes organisées dans leurs communes.

Cette année, une des actions, coordonnée par le service Animation Jeunesse du



## Spectacles de Vendée pleins feux sur février !

Les spectacles de Vendée proposent pour le mois de février un programme particulièrement diversifié : de la comédie à la tragédie, de la musique sacrée au Gospel ... Le public vendéen n'a pas fini d'applaudir.

Agenda Spectacles de Vendée	
<p><b>Concerts</b></p> <p><b>American Gospel Connection</b> Gospels et Negro Spirituals</p> <p>- Eglise de Talmont Saint Hilaire le 31 janvier 2003 Réservations au 02 51 90 65 10</p> <p>- Eglise de La Boissière de Montaigu le 1<sup>er</sup> février 2003 Réservations au 02 51 46 45 45</p> <p><b>Chœur du Patriarcat de Moscou</b> Concerts de Musique Sacrée</p> <p>- Eglise de Maillé le 14 février 2003 Réservations au 02 51 87 05 78</p> <p>- Eglise de Maché le 15 février 2003 Réservations au 02 51 55 72 05</p>	<p>représentations à 20h30 - tarif plein : 14 € / tarif réduit : 5 €</p> <p><b>Théâtre</b></p> <p><b>Ruy Blas</b> Drame de Victor Hugo</p> <p>Mise en scène de Marcel Maréchal avec les Tréteaux de France et Marcel Maréchal</p> <p>- Salle des Atlantes aux Sables d'Olonne le 8 février 2003 Réservations au 02 51 96 85 78</p> <p><b>Le Dindon</b> Comédie de Georges Feydeau*</p> <p>Mise en scène de Francis Perrin avec Francis Perrin et Jean-Luc Moreau</p> <p>- Espace Sully à Chantonnay le 11 février 2003 Réservations au 02 51 94 46 51</p> <p><small>*Pièce récompensée à la cérémonie des Molières 2002</small></p>

## American Gospel en Vendée

Émotion en perspective à Talmont-Saint-Hilaire et à la Boissière de Montaigu les 31 janvier et 1<sup>er</sup> février 2003 avec le groupe American Gospel Connection. Celui-ci y



interprétera son fabuleux répertoire allant du Gospel aux musiques religieuses contemporaines, en passant par l'inévitable « Oh happy day ».

### Un concert qui fait l'unanimité

Menés par la talentueuse Linda Lee Hoptkins, célèbre pour sa voix et son enthousiasme, ces 12 musiciens et chanteurs font salle comble partout où ils se produisent. Actuellement, le groupe tourne surtout en Europe et en Outre-Mer. « Le concert American Gospel Connection n'est pas un simple concert » explique Jean Baptiste Guyon, producteur. « C'est la rencontre de la douleur des esclaves noirs et de la joie de vivre des Caribéens ». Le spectacle, mené à un rythme soutenu par ces grands artistes, promet une soirée inoubliable.

## L'Institut de France couronne Alain Gérard

L'historien vendéen Alain Gérard a reçu le 18 Novembre 2002, sous la coupole de l'Institut de France, le prix d'Histoire Madeleine Laurain-Portemer, récompensant ainsi l'ensemble de son travail sur les guerres de Vendée. C'est à l'Académie des Sciences Morales et Politiques qu'Alain Gérard a reçu ce sésame très convoité par ses confrères historiens. En plus de l'honneur ressenti de voir son travail reconnu par une

telle institution, Alain Gérard se félicite surtout d'être parvenu à rétablir la vérité sur cette ère de l'histoire « si souvent niée » et controversée. Si son travail est le fruit de recherches longues et méticuleuses, Alain Gérard n'a pourtant pas eu l'impression de rédiger une thèse. Bien au contraire, il avoue avoir eu le sentiment « d'écrire sous la dictée de tous ceux qui l'ont précédé dans l'Histoire ».

### Un leitmotiv : vaincre les idées reçues

Déjà récompensé à trois reprises ces dernières années, l'historien n'a pourtant pas l'intention de s'arrêter là. Actuellement directeur du Centre Vendéen de Recherche Historique, il entend bien continuer à « réconcilier les gens avec leur propre histoire » en balayant à sa manière, et toujours avec la même conviction, les préjugés du passé.



## Le Refuge de Grasla monte en puissance



Forte d'une saison réussie, notamment grâce au nouveau spectacle « Sur les pas d'Amandine » qui a attiré près de 10 000 visiteurs cet été, l'association qui gère le refuge de Grasla met en place de nouveaux projets. Avec l'appui du Conseil Général, un nouveau bâtiment va ainsi trouver sa place dans les 600 ha de forêt qui servent de refuge aux habitants du pays de Grasla pendant les guerres de Vendée. Ce bâtiment sera doté d'un espace muséographique, permettant aux visiteurs de se plonger dans l'histoire de Grasla. Des lieux d'accueil, de détente et de découvertes seront également intégrés à cet édifice situé à l'entrée du refuge. Avant la prochaine saison, il est aussi prévu de réaménager l'espace boutique et d'étoffer les spectacles ainsi que les ateliers.

## Fontenay : capitale du Bas-Poitou

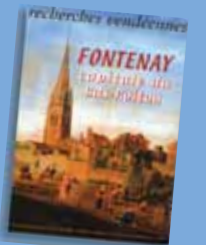
Le Centre Vendéen de Recherches Historiques vient d'éditer le livre :

« Fontenay : capitale du bas Poitou. »

Écrit par des spécialistes de chaque époque, il raconte l'épopée de cette cité, de la préhistoire jusqu'au XX<sup>ème</sup> siècle, en passant par ses heures de gloire durant la Renaissance.

Tous les éléments essentiels sont réunis et expliqués dans ce livre pour faire comprendre l'histoire de cette ville qui a reçu tous les honneurs mais n'en a gardé que les traces

Fontenay : capitale du bas-Poitou, revue du Centre vendéen de recherche historique - 23 €



## Gilbert Prouteau avoue tout !



Dans ce question-réponse mordant et ravageur qu'il mène avec Xavier Armange, Gilbert Prouteau se prête au jeu de la sincérité pour raconter ses souvenirs. Tous ces grands moments qui ont ponctué son parcours sur la terre et lui ont fait aimer la vie.

Cet ouvrage révèle notamment comment ses foulées de sportif de haut niveau l'ont curieusement menées à l'écriture, passion dans laquelle il a définitivement taillé son existence. Indépendant farouche, as du bon mot qui fait mouche, Gilbert Prouteau évoque dans cet entretien, photos inédites à l'appui, ses très nombreuses rencontres et surtout l'amitié qui le liait à certains « Grands » du siècle passé. Au hasard de ses réflexions teintées d'ironie, voire même de vitriol, l'auteur s'exprime sur les grands enjeux de notre société, et rappelle, avec la verve qu'on lui connaît, que « ce qui est important dans la vie, c'est l'impalpable de l'être ».

Gilbert Prouteau - Je passe aux aveux ! Entretien avec Xavier Armange - Éd : D'Orbestier, 19 €

## Nouveau spectacle à Luçon : L'Europe selon Richelieu

Le Conseil Général s'investit dans le projet monté par l'acteur et scénographe Mario Badajoz : créer un spectacle autour de la pièce de théâtre « Europe ». Cette pièce, écrite par le cardinal de Richelieu, sera jouée à Luçon en juillet.

Le Cardinal de Richelieu, premier ministre de Louis XIII, a aussi été évêque de Luçon. Comment donc ne pas jouer la pièce « Europe », qu'il a écrite à la fin de sa vie, dans la commune qui garde encore la trace de son passage ? Pour Mario Badajoz, il n'y avait pas à hésiter.

### 1<sup>ère</sup> représentation en juillet

Il faut dire que cet amoureux de la Vendée n'en est pas à son coup d'essai : il a déjà été acteur ou réalisateur dans les Promenades contées de Maillezais, la Pastorale des noëls de Vendée et d'autres spectacles mis en scène en Vendée ou ailleurs... Avec le concours du Conseil Général, il lance donc son nouveau spec-

tacle, qui sera joué en juillet dans la commune de Luçon.



La pièce sera interprétée par des acteurs professionnels, mais les décors, la musique, les combats... seront l'œuvre de bénévoles. « Richelieu était un homme d'union, la réalisation de cette pièce doit cristalliser son idée ». Et il est vrai que « Europe » est empreinte de sagesse. Françon, le preux chevalier, y défend Europe contre Ibère, le despote espagnol qui voudrait posséder la terre entière.

### Une pièce accessible à tous

Les autres personnages choisissent leur camp : Françon ou Ibère, le bien ou le mal. La Paix est un personnage qui fait office de conscience. Elle pose des questions et met les personnages face à leurs actes ou leurs envies : pourquoi tout posséder ? Pourquoi ne pas tout mettre en commun ? Mario Badajoz a adapté le scénario afin de moderniser la pièce, et surtout de la rendre accessible à tous.

Car son idée dépasse le spectacle. Il voudrait créer un véritable projet pédagogique dans lequel les élèves, les écoles ou les associations de réinsertion trouveraient aussi leur place.

## Montaigu La 1<sup>ère</sup> cédéthèque vendéenne ouvre en mai

Les travaux de la première cédéthèque vendéenne, qui ont commencé en février 2002, se poursuivent. Ainsi, plus de 1000 m<sup>2</sup> seront ouverts au public d'ici six mois. Située dans l'écrin de verdure du parc des Rochettes à Montaigu, cette cédéthèque constituera un espace multimédia inédit.



L'ancien relais-poste qui somnolait dans le bas du parc des Rochettes de Montaigu prépare son réveil dans le XXI<sup>ème</sup> siècle... Il sera toujours orienté vers la communication, mais s'adapte aux outils de pointe que sont Internet, le CD Rom ou autres DVD. Fini le courrier qui arrive en diligence et repart dans les sacs du « messager » ! Le Conseil Général met en place la première cédéthèque de Vendée.

### Un projet ambitieux

Ce projet offrira aux Vendéens un accès inédit aux livres et aux multimédias. L'ensemble des 10 salles, qui seront ouvertes au public en mai 2003, représente près de

1 000 m<sup>2</sup> (cf. encadré). Les Vendéens auront à leur disposition 32 000 documents imprimés, 3 000 CD audio, 500 CD Rom, 250 DVD, 80 revues et 25 ordinateurs... Un système sera mis en place pour permettre aux habitants des communes voisines d'emprunter des livres en allant dans la bibliothèque

### Espaces à thèmes : A chacun son univers

La cédéthèque proposera différents services et animations qui se feront dans des espaces spécifiques.

#### Accueil :

accueil, information, prêt et retour des documents...

#### Salle d'actualité :

50 revues et périodiques, expositions temporaires, trois bornes multimédia...

#### Salle d'animation :

diffusions vidéo, réunions, formations...

#### Lecture jeunesse :

3000 documents imprimés, des espaces pour les moins de 5 ans et les 6-13 ans, un amphithéâtre de 20 places...

#### Lecture adulte :

4 000 documents imprimés, un espace d'animation...

#### Arts, musique et cinéma :

6 présentoirs valorisant une sélection de CD, 4 bornes multimédia...

#### Services multimédia :

500 CD Rom et DVD, 14 PC connectés à internet...

de leur commune. Là, ils pourront consulter la liste des documents présents à la cédéthèque, et commander. Les bénévoles feront des tournées régulières pour prendre les commandes et rapporter les livres.

### Modernisme et patrimoine

L'arrivée de la cédéthèque dans le parc des Rochettes contribue par ailleurs à valoriser le patrimoine de la commune de Montaigu. Le Conseil Général a tenu à ce que ce concentré de technologies prenne place dans l'ancien relais de poste qui garde tout son charme : murs de pierres apparentes, entrées en ogives, petit puits au milieu de la cour... De plus, l'ouverture de la cédéthèque coïncidera avec la fin de l'aménagement du parc des Rochettes. En effet, le parc a été enrichi de nouvelles plantations et de nouveaux chemins d'accès. Des sentiers pédestres sont aussi en cours de réalisation, et, une partie du mur d'enceinte en réfection. Les amoureux du patrimoine ne seront pas déçus !



Ce nouvel équipement exceptionnel attire déjà d'autres communes qui s'approprient aussi à recevoir des cédéthèques : les Sables d'Olonne, Fontenay-le-Comte, La Gaubretière, Challans et Luçon.

## Guerre d'Algérie : un témoignage saisissant



Dans *J'ai été appelé en Algérie* Fabien Hillairet, originaire de Beauvoir sur Mer, raconte son histoire et celle de ceux qui, comme lui, ont servi leur pays pendant la Guerre d'Algérie dans

une unité opérationnelle.

Dans une profusion de témoignages saisissants, il retrace l'avancée de celle qu'il appelle « la sale guerre de l'ombre » au travers de récits d'embuscades, d'attaques et d'opérations difficiles, en ayant pris soin de les restituer dans leur contexte exact. En livrant dans ces pages les heures les plus sombres de sa vie, Fabien Hillairet redessine avec émotion le lien de fraternité qui rassemblait tous les soldats français engagés dans le conflit, pour défendre une cause qu'ils ne savaient pas perdue d'avance.

Préface de Michel Leboeuf, président de l'Union Nationale des Combattants de Vendée (UNC)  
*J'ai été appelé en Algérie*. Fabien Hillairet - Editions SILOE, 18€.

## La Vendée vue et lue

L'artiste peintre vendéen Raphaël Toussaint a décidé d'éditer en une série d'ouvrages l'essentiel de ses tableaux, classés par thèmes. Le premier tome de cette série à venir, intitulé *Châteaux et hauts lieux de Vendée* a été présenté au public le vendredi 6 décembre, lors d'une soirée organisée salle de la Martelle au Poiré-sur-Vie. Si l'artiste a surtout pour objectif de mettre en valeur toute sa collection de tableaux, il avoue que c'est aussi sa manière de faire découvrir son département qu'il aime et peint depuis des années. Sa démarche a conquis les élus vendéens qui ont apporté leur concours à cet ouvrage, en rédigeant 25 textes choisis en adéquation avec les lieux illustrés. Un second tome, consacré aux églises et villages de Vendée, devrait paraître en 2003.



## Circuit des plages vendéennes : Une course qui roule à belle allure

Le circuit des plages vendéennes rassemblera encore cette année quelques 180 coureurs cyclistes...

Du 15 au 27 février 2003, plus de 180 cyclistes se lanceront à l'assaut du littoral vendéen. Ce sera la dix-septième fois que des coureurs prendront leur courage et leur vélo à deux mains pour affronter les 8 étapes du circuit des plages. Chaque jour, ils traceront une boucle autour d'une ville différente : Lairoux, Luçon, Givrand, La Chapelle



Hermier, Saint-Jean-de-Monts, Chantonay et Saint-Gilles-Croix-de-Vie. Le troisième jour cependant, les cyclistes devront rallier Beauvoir en partant de Notre-Dame-de-Mont.

### Huit épreuves de 145 kilomètres.

« Cette course, réservée aux grands amateurs, est l'antichambre du professionnalisme » explique Joseph Simoneau, directeur du comité organisateur. Placé juste avant le début de la saison, le circuit des plages est avant tout un entraînement.

Les huit épreuves, d'environ 145 km chacune, sont prévues pour parfaire la condition physique des athlètes. Et ils viennent de toute la France pour préparer leur saison en Vendée. La renommée de cette course

dépasse même les frontières de l'Hexagone puisque des équipes de cyclistes arrivent aussi de Belgique, de Hollande ou de Norvège. Le centre d'hébergement et d'entraînement qui accueille les sportifs et leurs équipes se trouve à Saint-Gilles-Croix-de-Vie. C'est une véritable logistique que le comité organisateur doit mettre en place pour recevoir les sportifs dans les meilleures conditions.

Joseph Simoneau, qui fait partie de ce comité depuis sa création, insiste : « tous les clubs du littoral qui le veulent sont partie prenante dans cet événement ». Ils sont en effet huit à participer activement à l'organisation d'une course qui, depuis dix-sept ans, roule à belle allure.

Encore une association gérée par des bénévoles qui se fait remarquer par son professionnalisme !

## « Poupet : les arts à la campagne » Le festival aura bien lieu

Le Festival de Poupet, aux prises avec un voisin qui avait saisi la justice pour nuisances sonores, a bien failli mourir. Après une condamnation et quelques frayeurs, une solution a été heureusement trouvée pour sauver ce rendez-vous phare de l'été vendéen.

À l'origine des ennuis du festival : la plainte d'un voisin incommodé par le bruit engendré lors du dernier festival.

Heureusement une solution a été trouvée : l'association qui gère le festival rachète la maison du plaignant, grâce notamment à une souscription financière lancée en janvier

après de tous ceux qui sont attachés à la survie du festival. Ainsi, le festival de Poupet continuera d'écrire son histoire. « C'est une excellente nouvelle pour toutes celles et tous ceux qui aiment la musique et qui avaient l'habitude de se retrouver à Poupet, dans un cadre superbe » s'est félicité Bruno Retailleau, Conseiller Général de Mortagne-sur-Sèvre.

### 20 000 personnes en 2002

Depuis 15 ans, le festival de Poupet est devenu l'un des grands rendez-vous des festivals de l'été vendéen, et sa notoriété



dépasse à présent les frontières de la Vendée. L'été dernier, plus de 20 000 personnes s'étaient ainsi déplacées pour applaudir Yannick Noah, Laurent Gerra, Carlos Nunez et bien d'autres.

## 6 000 Ballons pour les jeunes sportifs



Le Conseil Général a décidé de donner un sacré coup de pouce aux jeunes sportifs vendéens. 6 000 ballons de football, rugby, hand-ball et volley-ball seront donc distribués à toutes les équipes de 13-16 ans (minimes et cadets) faisant de la compétition. La remise de ces ballons se fera en début d'année 2003 à l'Hôtel du Département.

« Nous voulons permettre à tous les jeunes Vendéens de s'entraîner dans les meilleures conditions » explique Jean-Claude Merceron, Président de la commission des équipements sportifs. Par ce geste, le Conseil Général veut aussi s'affirmer comme un fidèle partenaire de ce mouvement sportif dynamique, qui compte plus de 1 000 équipes de jeunes dans le département.

# La Vendée s'embarque dans la Solitaire du Figaro

En 2003, 2005 et 2007 la Vendée accueillera la Solitaire du Figaro. Début de l'histoire d'un partenariat exclusif !



Les organisateurs de la Solitaire du Figaro ont été séduits par la Vendée lors de leur escale aux Sables-d'Olonne l'été dernier. Désireux de profiter de la qualité et de la capacité d'accueil des ports vendéens, ils ont fait part de leur souhait d'y revenir. C'est ainsi que Patrice Duhamel, directeur général adjoint du groupe de presse Figaro, a rencontré Philippe de Villiers, Président du Conseil Général, pour envisager une collaboration plus poussée.

## La Solitaire du Figaro en Vendée en 2003, 2005 et 2007

Un accord a donc été signé : par trois fois en cinq ans, les bateaux du Figaro partiront ou arriveront en Vendée. « S'engager sur plusieurs années nous permet de travailler sereinement dans la durée », explique Patrice Duhamel. On sait déjà que le départ de la prochaine édition, le mercredi 30 juillet 2003, aura lieu aux Sables-d'Olonne. « Le choix de la ville de départ est très important, car c'est elle qui lance l'événement et en donne le ton » ajoute Denis Horeau, directeur

de la course. Pour 2005 et 2007 les deux ports vendéens ne sont pas encore choisis, même si Port-Bourgenay a largement été présenté pour 2005.

## Un nouveau bateau construit en Vendée

À l'occasion du 34<sup>ème</sup> anniversaire de la course, un nouveau bateau a été conçu pour les skippers : le Figaro Bénéteau 2 sortira

des usines vendéennes pour la prochaine course en 2003. Son cahier des charges a été réalisé par les coureurs eux-mêmes. Plus puissant, plus grand et plus rapide il offrira aussi aux skippeurs une meilleure sécurité. Michel Desjoyeaux, qui a déjà essayé le Figaro Bénéteau 2, donne son avis : « enfin on va pouvoir barrer tout en manoeuvrant, la barre d'écoute ne venant plus perturber la zone de manoeuvre. Le bateau est suffisam-

ment grand à l'intérieur, chose importante en vue des transats en double ».

## 160 000 visiteurs dans chaque village-étape en 2002

Intercalée entre le Vendée-Globe 2004 et une transatlantique réservée aux 50 pieds qui reliera Saguenay (Canada) aux Sables-d'Olonne, cette course mythique du Figaro (cf. encadré) permettra à la Vendée d'être encore plus souvent sur le devant de la scène médiatique : pour la Solitaire du Figaro 2002, les villages-étapes ont attiré chacun plus de 160 000 visiteurs.

Ces événements nautiques ont d'autant plus de résonance que la Vendée est le premier pôle mondial de construction de voiliers, et, avec le Vendée-Globe, déjà une référence en matière de grandes courses en solitaire. Comme le rappelle Gérard Faugeron, conseiller général des Sables d'Olonne, « de telles manifestations contribuent largement à promouvoir le dynamisme économique et touristique de notre département ».



## Les étapes de la prochaine Solitaire

Départ	:	Les Sables d'Olonne le 30 Juillet 2003
Etape 1	:	449 miles, arrivée à Bilbao-Gexto en Espagne
Etape 2	:	494 miles, arrivée à La Rochelle
Etape 3	:	536 miles, arrivée à Dingle en Irlande
Etape 4	:	500 miles, arrivée à Saint Nazaire le 21 Août

## Une Course Mythique



Née de l'alliance entre une entreprise vendéenne, Bénéteau, et un journal, le Figaro, la Solitaire n'a cessé de croître en popularité depuis des années, jusqu'à devenir l'une des épreuves nautiques les plus courues au monde.

La Solitaire du Figaro est une compétition de voile qui se dispute en plusieurs étapes. Les navigateurs s'affrontent seulement sur leurs compétences nautiques puisqu'ils naviguent sur des bateaux identiques.

## Plus de 500 skippers en 33 ans

Cette course annuelle est devenue mythique : en 33 ans, elle a vu plus de 500 skippers s'affronter sur l'Océan Atlantique. Les plus grands navigateurs en solitaire comme Laurent Bourgnon, Jean le Cam ou Philippe Poupon y ont tous participé. Beaucoup ont pu s'y préparer à de plus grands défis, comme le tour du monde en solitaire. Ce n'est pas un hasard si trois des quatre derniers vainqueurs du Vendée-Globe avaient auparavant remporté la Solitaire du Figaro. Une telle course ne passe pas inaperçue... En 2002 elle a suscité plus de 1 200 articles dans la presse nationale et régionale, et 3 400 passages à la télévision.

## Saguenay - Saint Pierre - Vendée Une nouvelle transatlantique

Une fois de plus, la Vendée va être le théâtre d'une nouvelle course de voile internationale, Saguenay-Saint Pierre-Vendée. Cette régata, à l'initiative du Conseil Général et organisée par la société Pen Duick, s'adressera aux monocoques et multicoques de classe 2 (50 pieds). Les bateaux de cette taille, qui ne pourront plus participer au Vendée Globe (réservé aux 60 pieds), auront ainsi une course attirée en Vendée.

## Départ le 15 juin 2003

Prévue pour le 15 juin 2003, elle partira de Saguenay au Canada, fera escale à Saint Pierre-et-Miquelon, puis arri-

vera aux Sables d'Olonne vers le 4 juillet. Cette course, en équipage d'au moins trois personnes, rejoindra donc la famille des transatlantiques aux côtés de la Transat Jacques Vabre et de la Route du Rhum et sera officiellement inscrite au calendrier des courses du "Fico-Lacoste World Championship". L'originalité de cette nouvelle course, qui aura lieu tous les quatre ans, est qu'elle traversera l'Atlantique d'ouest en est alors que les autres le parcourent du nord au sud.

Aujourd'hui, 9 monocoques et 6 multicoques sont déjà inscrits, alors que la participation de 10 autres bateaux reste à confirmer.

